

La majorité des députés, je pense, reconnaissent amplement que la conduite en état d'ébriété est un problème. Cependant, le problème ne se pose pas uniquement au temps des Fêtes. On présente le projet de loi de manière à faire croire qu'il s'agit d'un problème sporadique. Si tel était le cas, le gouvernement devrait au moins lui accorder l'importance qu'il mérite en présentant pour tenter de le régler un projet de loi distinct. Je ne pense donc pas qu'il fasse preuve de sérieux en présentant à la Chambre un projet de loi d'une cinquantaine de pages la veille du jour où la Chambre doit ajourner ses travaux pour le congé de Noël et en nous demandant de l'adopter en quelques heures. Il demande aux députés de ne pas prendre la parole pour gagner du temps. Ce faisant, il ne fait pas preuve de sérieux. Il n'encourage ni la communication ni la consultation. Si le gouvernement tenait vraiment à s'attaquer au problème de la conduite en état d'ébriété, il aurait présenté son projet de loi beaucoup plus tôt. Ce n'est pas à la onzième heure qu'il devait le présenter. Qui plus est, il aurait pu présenter un projet de loi distinct à ce sujet. Nous ne disposons pas vraiment d'assez de temps pour examiner les différents éléments de ce projet de loi-ci.

Je conviens qu'il y a lieu d'établir des normes minimales relativement à la conduite en état d'ébriété. Je ne partage pas entièrement l'opinion du député néo-démocrate qui voudrait un projet de loi qui soit parfait, d'où la nécessité d'en saisir un comité. L'idéal, ce serait que les projets de loi soient toujours parfaits, mais nous ne saurions compter là-dessus. Cependant, il faut au moins commencer dès maintenant à nous attaquer à ce problème. Pourtant, quand le gouvernement n'envisage pas de consacrer à l'examen de ce projet de loi le temps nécessaire, je trouve qu'il n'est pas tout à fait sérieux. J'aurais préféré qu'il nous accorde plusieurs jours pour cet examen. J'aurais préféré que ce projet de loi porte sur une seule question plutôt que d'être aussi complexe et aussi large que le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Lorsqu'il s'agit de conduite en état d'ébriété, il faut penser à sensibiliser la population et pas seulement pendant la période de Noël. Cet effort doit se poursuivre 365 jours par année. Il faut amener les gens à prendre conscience des graves conséquences de la conduite en état d'ébriété. Certains députés ont déjà signalé que 25 p. 100 des conducteurs sur nos routes canadiennes ont consommé de l'alcool et que 6 p. 100 d'entre eux sont considérés en état d'ébriété sur le plan légal. Cela signifie que l'éducation de la population reste à faire. Il faut arriver à faire comprendre aux Canadiens que la consommation d'alcool et la conduite d'un véhicule sont incompatibles. Cependant, d'un autre côté, le gouvernement a réduit de \$700,000 les crédits accordés aux programmes de sensibilisation et de conscientisation de la population.

Je prétends que le gouvernement ne peut gagner sur les deux tableaux. Il ne peut d'une part vouloir légiférer, afin de mettre fin à la conduite en état d'ébriété, et vouloir communiquer avec les gens et les consulter, et d'autre part, réduire de \$700,000 les crédits accordés à l'éducation du public. Il lui faut être conséquent.

On a beaucoup mis l'accent sur la sévérité accrue des sanctions. C'est un début, mais des recherches montrent que le fait

de conduire en état d'ébriété est souvent le premier symptôme de l'alcoolisme. Il faut donc mettre davantage l'accent sur la prévention plutôt que sur les sanctions à prendre après coup. Il s'agit peut-être de prévenir plutôt que de guérir. C'est bien beau de parler de sanctions plus sévères après que le tragique accident se sera produit. Cependant, cela donne à penser que certains mécanismes gouvernementaux ne fonctionnent pas comme ils le devraient. Cela laisse supposer que le gouvernement ne fait que réagir après coup. On reproche souvent au gouvernement de ne pas avoir agi à temps. Il se peut que le gouvernement propose des sanctions plus sévères à cause du pourcentage d'accidents. Cela a certainement un effet dissuasif. Cela dissuadera certainement ceux qui enfreignent la loi, qui abusent de l'alcool et du privilège de conduire une automobile. Cependant, nous devrions nous pencher sur le problème du point de vue de la prévention plutôt que de simplement mettre l'accent sur les sanctions qui seront imposées après que les accidents seront survenus. Il faut aller plus loin que cela. Il faut tirer des leçons de ces accidents. On ne devrait pas se contenter de faire passer les amendes de \$100 à \$200 aujourd'hui et de \$300 à \$400 demain. Il faut tuer la maladie dans l'œuf.

Je remarque que le temps me manque...

Des voix: Oh, oh!

M. Marchi: J'entends certains députés rire. Dans son discours de ce matin, le ministre de la Justice (M. Crosbie) a affirmé péremptoirement que de ce côté-ci de la Chambre, nous ne prenons pas ce projet de loi au sérieux. Pourtant, ce sont les ministériels qui rient à l'heure actuelle. Ils soignent leur image lorsque les caméras de télévision sont braquées sur eux, mais ils agissent bien différemment quand ils sont hors champ.

M. McKnight: C'est votre discours que nous trouvons étrange et non pas le projet de loi.

M. Marchi: Il est également intéressant de constater que le gouvernement, qui a réussi à regrouper un certain nombre d'éléments divers dans ce projet de loi plutôt que de se concentrer sur un aspect en particulier, s'est quand même débrouillé pour ne pas y inclure certaines choses. En tant que critique de mon parti en matière de multiculturalisme, je trouve étrange qu'on n'ait absolument pas fait mention des documents de propagande haineuse qui infestent le pays d'un océan à l'autre. Dans l'introduction que le gouvernement libéral a faite en février...

M. le vice-président: La Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire.

M. Speyer: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais une précision. En effet, ce sujet devait être renvoyé au comité aujourd'hui, si je ne m'abuse. La Chambre consent-elle à l'unanimité à renvoyer le sujet au comité aujourd'hui?

• (1700)

Une voix: Non.

Des voix: Les libéraux disent non.